Image not found or type unknown

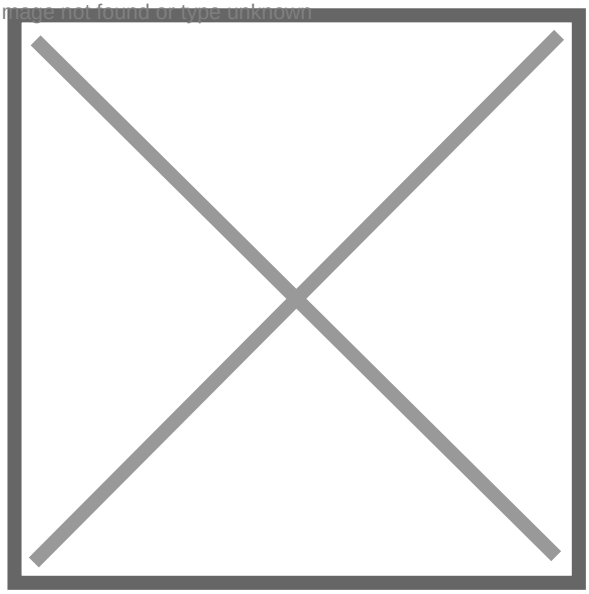

Outrage sur agent de transport en commun

Par **jason67**, le **17/04/2012** à **20:58**

Bonjour,

Je vais vous expliquer mon histoire , puis ma question défilera a la suite !

le 29 février, je pris le tramway pour rejoindre ma copine dedans, j'étais un peu en retard et j'ai du courir pour rattraper le tramway et rentrer dedans. Une fois dedans , je m’aperçois que les contrôleurs vérifie les cartes et ticket de bus. Un des contrôleurs me demande ma carte , je lui dit que je ne l'ai pas , mais étant monter dans la rame en retard ,je lui dit que je voudrait payer un ticket a l’arrêt suivant. Mais ca n'as pas plu au contrôleur qui c'est permis de suite de me tutoyer et de me répondre : " non , tu vas t'la manger ton amende " .

Je me suis énervé en lui disant qu'il pourrait être un peu indulgent , que je voulais vraiment payer ce ticket, et je me suis lever , et a ce moment la, Le contrôleurs me pousse brutalement sur le coté et on c'est un peu engueulé, puis jusqu'au moment ou par colère je l'insulte de " couillon ". Mr. Appelle la police, qui me contrôle, me fouille puis m’emmène en garde a vue , car il a dit aux policiers par la suite que j'ai tenté de le frapper (ce qui n'est pas du tout le cas , preuve vidéo vue par la Police).

Maintenant, 3 mois après, je suis convoqué au TGI pour Outrage sur agent de transports publics en récidive (Alors qu'auparavant je n'ai jamais eu d'histoire avec un contrôleur de tramway.) Pourriez vous m'aider?

Qu'est-ce que je risque ? Pourrait je dire qu'il as provoquer l'insulte en me poussant? J'ai besoin de vos conseils ! Je vous remercie d'avance !

Par **jason67**, le **18/04/2012** à **19:07**

personne pour m'aider?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés